

Des forêts innovatrices

Afin de contrer la crise qui sévit dans l'industrie forestière canadienne, onze projets de forêts modèles seront officialisés au printemps à travers le Canada dans le cadre du programme des collectivités forestières du gouvernement fédéral. Optant pour des stratégies innovatrices qui offrent des solutions locales aux problèmes locaux, deux de ces projets verront le jour au Québec, soit un dans les Hautes-Laurentides (Mont-Laurier) et un autre au Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh).

Guillaume Roy

«Les communautés forestières doivent faire face à de grands défis et les projets qui ont été acceptés ont réussi à réunir les gens qui veulent transformer l'économie de leur région avec des projets intéressants», déclare **BIREN WILSON**, directeur national des programmes au Service canadien des forêts.

Les communautés jeannoises dépendantes de la forêt

Dans les communautés représentées par l'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, 65% de la population est extrêmement dépendante de la forêt. Dans la lignée des recommandations du Congrès forestier mondial de 2003, **STÉPHANE TURCOT**, directeur général de l'Agence, souhaite mettre l'emphase sur les «communautés durables et les moyens d'existence plutôt que sur l'aménagement durable du bois» en misant sur la formation de la main-d'œuvre.

L'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, promoteurs de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, est constituée du Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, de la MRC de Maria-Chapdelaine et de la MRC du Domaine-du-Roy où les autochtones occupent 50% de la représentation au conseil d'administration. Comme c'est le cas dans les Hautes-Laurentides, l'agence a décidé d'utiliser et de développer l'expertise locale déjà présente à l'intérieur des communautés pour effectuer la charge de travail.

«Nous laissons à chacun des intervenants définir leurs objectifs d'affaires, car ça ne nous regarde pas. Notre objectif est d'améliorer l'aménagement du territoire»

- Raymond Barette, Chargé de projet

Les promoteurs de la Forêt du Lac Saint-Jean souhaitent concentrer leurs énergies directement en forêt et ainsi développer des opportunités d'emploi à l'année en forêt. M. Turcot voit ici une ressemblance avec le travail qu'effectuaient les autochtones dans le passé: «Avant, les autochtones changeaient de travail selon les saisons. Aujourd'hui, je ne vois pas pourquoi les travailleurs ne pourraient pas être polyvalents et planter des arbres à une époque de l'année, être guides à d'autres moments, faire de la trappe, de la pêche et de la chasse.» Afin de valoriser les métiers de la forêt et de mettre en valeur les ressources forestières non ligneuses, plusieurs études de faisabilité verront le jour pour évaluer la rentabilité des produits non ligneux tels les champignons forestiers, les bleuets sauvages et autres. Par ailleurs, les possibilités d'emplois pour les composantes fauniques, patrimoniales et touristiques de la forêt seront également évaluées et encouragées.

Projet Le Bourdon

Le projet Le Bourdon verra également le jour dans les Hautes-Laurentides. Pourquoi Le Bourdon? C'est en fait une analogie. Comme le raconte **RAYMOND BARRETTE**, chargé de projet, «selon les données scientifiques, le bourdon ne devrait pas voler, mais il vole quand même. Dans notre région, les experts prédisent un déclin, mais ici nous ne voulons pas le savoir. Nous allons nous prendre en main et passer à travers.»

Les promoteurs du projet Le Bourdon ont décidé de mettre l'accent sur une gestion améliorée de la forêt et sur l'étude de nouvelles occasions de tourisme récréatif. Le règlement de conflits d'usage, la concertation et l'harmonisation des objectifs des différents utilisateurs de la forêt, l'optimisation de la capacité de production du territoire, et la participation à des réseaux nationaux et internationaux d'échanges portant sur la gestion forestière durable et le développement des collectivités font partie des objectifs qu'ils se sont fixés. onze compagnies forestières, six ZEC, des pourvoires, deux MRC, la communauté Attikamekw de Manawan, un centre de formation professionnelle, et certains autres partenaires dans le domaine de la recherche et de la coopération font partie des prin-

cipaux partenaires qui participent à la réussite du projet.

L'objectif global du projet est de tenir compte des objectifs d'aménagement du territoire de tous les intervenants en forêt et de les prioriser dans une stratégie d'aménagement forestier intégrée qui sera présentée au forestier en chef en 2009. «Nous laissons à chacun des intervenants définir leurs objectifs d'affaires, car ça ne nous regarde pas. Notre objectif est d'améliorer l'aménagement du territoire», explique M. Barrette.

Projets maintenant officiels

Ces deux projets quoiqu'annoncés le 7 juillet 2007 ont été officialisés respectivement le 18 février et le 4 mars 2008. À la suite de l'approbation de leur plan stratégique, le sous-ministre adjoint du Service canadien des forêts, **JIM FARELLE**, a annoncé l'accord de contribution du gouvernement canadien le 7 février 2008. Pour le moment, l'enveloppe du gouvernement attachée à ce programme des collectivités forestières, remplaçant l'ancien programme de forêts modèles, est de 25 millions de dollars sur 5 ans et se terminera en mars 2012, et ce financement est conditionnel à un financement équivalent des partenaires.

Ce programme tentera de faire mentir les mauvaises langues qui croient l'industrie à bout de souffle. Comme le disait **WINSTON CHURCHILL**: «Tout le monde savait que c'est impossible à faire. Puis un jour quelqu'un est arrivé, qui ne le savait pas, et il l'a fait.»